

ORPC

Le conseil intercommunal de l'ORPC s'est réuni le mercredi 26 Mars à Arzier-le-muids.

Préavis N° 16 – 2021-2026 – Comptes 2024 :

Les compte de 2024 retrouve une certaine normalité après la période de turbulence qu'a connue l'ORPC du district de Nyon ces dernières années.

Ceci amène que les charges salariales du CODIR et des personnes en charge de l'administration sont en baisse.

Les engagements de situation d'urgence sont également en baisse par rapport aux au budget. Même si en nombre absolu ces situations sont en augmentation par rapport à 2023.

La remise en état du bâtiment principal de l'ORPC sis à Prangins se poursuit selon les préavis accepté par le Conseil intercommunal. Le bâtiment sera bientôt totalement conforme pour un usage optimal pour les missions de l'ORPC.

La stabilité retrouvé avec le nouveau commandant de l'ORPC a permis au CODIR de se recentrer sur les tâches stratégiques et non plus s'occuper des tâches opérationnelles comme cela fut le cas les dernières années.

Ainsi le bilan se monte à 2'132'3778.10 pour l'ORPC

Le coût pour l'année 2024 se monte à CHF 20,24 par habitant au lieu de 21,99.- budgéter. Le coût par commune en 2023 se montait à 20,67.- en comparaison. Donc il y a une légère baisse pour la contribution de Founex. Ainsi la part de Founex se monte à 76'766.35.- au lieu de 82'921.10 inscrit dans le budget. Ce qui fait de notre commune la 5ème contributrice du district pour l'ORPC.

La dette de l'ORPC est de 1'678'250 au 31.12.2024. La part de dette de Founex se monte à 58'493.35.-

Le préavis a été adopté à l'unanimité.

Comme vous le savez certainement le Conseil fédéral et le parlement fédéral ont adopté des modifications légales visant a augmenter les effectifs au sein de la protection civile. Si pour le district de Nyon les effectifs sont en légère augmentation après une forte baisse sur les 3 dernières années.

Une autre chose concerne le commandement des ORPC au sein du Canton de Vaud.

Il y a avait 2 option entre un commandement centralisé et un commandement décentralisé laissé aux districts. Le Conseil d'Etat s'est prononcé pour privilégier le commandement centralisé de la protection civile.

Mais les discussions continuent avec les Communes pour l'application de cette décision.

Fait le 21 avril 2025

Thomas Morisod

Rapport Commission SIED (Service Intercommunal pour l'exploitation de la Déchèterie) Gestion et Comptes 2024.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les Commissions de Founex et de Coppet se sont réunies le 26 mars à Founex, en présences de Mesdames Emmanuelle Moser-Lehr (de Founex) et Judy Rachoulis-Hedinger (de Coppet), Municipales responsables et de Monsieur Yann Le Mercier chef de Service de Founex.

La gestion ainsi que les comptes 2024 nous ont été présentés, ainsi que des informations complémentaires.

Tout ce qui concerne la gestion du personnel est traité dans le rapport de gestion de l'administration.

Une modification du fonctionnement a eu lieu en 2024 concernant la collecte des DSM (Déchets Spéciaux Ménagés) en Terre-Sainte. Le centre situé à Founex pour les communes de Terre-Sainte a été scindé en deux. Un nouveau site est entré en fonction à Commugny pour les communes de Commugny, Mies et Tannay et Chavannes-des-Bois, et un autre toujours sur le site de Founex, pour les communes de Founex, Coppet, Chavannes-de Bogis et Bogis-Bossey.

Cela a permis d'avoir une baisse de 58,38% qui représente 22,2 tonnes en moins.

Une hausse de 4% de quantités de déchets collectés sur site du principalement par la hausse des déchets verts (85 tonnes) qui augmentent chaque année.

Le site a collecté 2'219 tonnes de déchets en 2024.

Le bouclage des comptes 2024 s'élève à 663'727.91.-CHF

Répartition au prorata de habitants soit :

- pour Coppet 3'184 habitants pour un montant de 302'888.30 CHF
- pour Founex 3'762 habitants pour un montant de 360'839.61 CHF

Deux journées participatives seront organisées sur le site de la déchèterie le 21 juin et 6 septembre.

Membres de la Commission SIED pour Founex :

Nadia Quiblier Frei

Cédric Stern

Emile Camillo excusé



**Région
de Nyon**

Conseil intercommunal

Gland, 5 mars 2025

Objets approuvés

- ✓ PR 47-2025 Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)
- ✓ PR 48-2025-FRM Demande de crédit de CHF 221'511 TTC pour le financement de courses expérimentales sur la ligne 815 Nyon-Gingins pour l'année d'horaire 2025
- ✓ PR 49-2025 Financement de la carte Explore par le Fonds régional d'aide au tourisme (2025-2027)
- ✓ 50-2025 Approbation du projet d'agglomération de 5^e génération du Grand Genève

Articles d'info sur la séance: regiondenyon.ch/actu